

Suivi de la réunion du conseil de janvier
La MRC de L'Islet annonce des investissements de près de 200 000 \$
dont 160 000 \$ pour le l'industrie touristique

Le vendredi 22 janvier 2016, Saint-Jean-Port-Joli, Qc – La MRC de L'Islet annonce des investissements de près de 200 000 \$ suite aux différentes décisions prises lors de la plus récente rencontre du conseil de la MRC. Ces investissements visent entre autres à stimuler le développement économique de la région et apporter un soutien aux citoyens en contribuant à l'amélioration de leur milieu de vie.

Près de 160 000 \$ pour le développement touristique

Dans un premier temps, la MRC de L'Islet réaffirme sa confiance en l'industrie touristique et sa volonté de positionner la région comme une destination incontournable. Ainsi, elle accorde une somme de près de 160 000 \$ à l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet. Cette contribution permettra à l'Office d'agir principalement sur l'accueil et la promotion touristique ainsi que sur la structuration de l'offre touristique. « Le support financier de la MRC est vital » souligne M. Jean Saint-Pierre, directeur général de l'Office. « Concrètement, cet appui permettra de travailler en lien étroit avec les partenaires du milieu afin de favoriser l'émergence d'initiatives et de projets intéressants et diversifiés à l'échelle du territoire » renchérit-il.

« Le tourisme constitue un pilier de notre économie pour la MRC de L'Islet. Nous devons continuer à y investir pour conserver la place privilégiée qu'on occupe déjà, mais aussi pour poursuivre l'amélioration de notre produit touristique, notamment dans le sud de la MRC où nous pouvons mettre davantage en valeur le potentiel touristique et générer de l'emploi et des retombées économiques » ajoute le préfet de la MRC, M. Jean-Pierre Dubé.

Aide à la rénovation résidentielle

La MRC annonce aussi la mise en place du programme RénoRégion pour le territoire de la MRC de L'Islet. Ce programme propose pour sa part une aide financière aux propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent dans un milieu rural afin qu'ils puissent effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures. Le montant peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Les critères d'admissibilité sont présentés sur le site Web de la MRC : www.mrcclislet.com et des formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de chaque municipalité. RénoRégion est administré par la MRC de L'Islet grâce à une entente avec la Société d'habitation du Québec.

Santé

Par ailleurs, la MRC a confirmé qu'elle allouait 3 000 \$ pour mieux faire connaître les soins de santé disponibles à la population. Cette promotion se fera par le biais des médias locaux. De plus, une somme de 2 000 \$ sera remise à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet pour agir comme partenaire lors de son tournoi de golf bénéfique.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil de la MRC se tiendra le lundi 8 février 2016 à 19 h 30.

– 30 –

Source :

Emilie Robitaille
Agente d'information
CLD L'Islet
418 598-6388, poste 228

Information :

Patrick Hamelin
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de L'Islet
418 598-3076, poste 244

emilie.robaille@cldlislet.com

p.hamelin@mrcclislet.com